

 FONCIÈRE EURIS

Rapport financier
Semestriel

2010



Paris, le 30 juillet 2010

Sommaire

Chiffres clés	3
Attestation du responsable du rapport financier semestriel.....	4
Rapport semestriel d'activité.....	5
Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2010 *	10
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010.....	33

* Les situations intermédiaires aux 30 juin 2010 et 2009 ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes



Chiffres clés

Compte de résultat consolidé (en M€)	1^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009 (retraité)
Chiffre d'affaires	13 913	13 033
Résultat opérationnel courant	523	469
Résultat net des activités poursuivies	77	69
Résultat net des activités abandonnées	(8)	2
Résultat net de l'ensemble consolidé	69	71
<i>dont part du groupe</i>	(41)	(32)

 **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 juillet 2010

Michel SAVART
Président Directeur Général



Rapport semestriel d'activité

■ Comptes consolidés

Les états financiers au 30 juin 2010 du groupe Foncière Euris sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010.

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2009.

■ Faits marquants du 1^{er} semestre 2010 et événements postérieurs au 30 juin 2010

■ Foncière Euris et Rallye

Optimisation du portefeuille d'investissements financiers et immobiliers

En juillet 2010, le centre Beaugrenelle a été partiellement cédé, dans des conditions permettant de sécuriser le financement de la construction sans remise de fonds propres par le Groupe tout en préservant la majeure partie de la marge espérée.

Par ailleurs, des négociations sont actuellement en cours pour la cession de 4 investissements financiers pour un montant de l'ordre de 8 M€, ainsi que pour la vente de la quote-part du Groupe dans le centre commercial Carré de Soie à Lyon.

■ Rallye

Placement réussi d'un emprunt obligataire Rallye de 500 M€ à 4 ans et lancement d'une opération de rachat des obligations d'échéance 2011

Rallye a réalisé avec succès le placement d'un emprunt obligataire d'un montant de 500 M€ d'échéance 24 mars 2014, ayant permis de rallonger la maturité de la dette. En outre, l'échéance obligataire d'octobre 2011 a été réduite de 116 M€ suite à l'opération de rachat concomitante.

■ Casino

Plusieurs événements ont également marqué le début d'année 2010 chez Casino :

Nationalisation des hypermarchés Exito exploités au Venezuela ordonnée par le Président Hugo Chavez

Le 17 janvier 2010, les autorités vénézuéliennes ont ordonné la nationalisation des hypermarchés Exito exploités au Venezuela. A compter du 1er janvier 2010, les intérêts de Casino au Venezuela ne sont plus consolidés par intégration globale et ont été reclassés en « actifs détenus en vue de la vente » en application de la norme IFRS 5. Les discussions avec le gouvernement vénézuélien se poursuivent en vue de la cession d'une participation majoritaire au capital de Cativen.

Le profil de la dette du Groupe Casino a été amélioré et sa maturité rallongée

Au cours du 1^{er} semestre 2010, Casino a procédé à deux opérations d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2011, 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 888 M€ à échéance février 2017 ainsi qu'une nouvelle souche obligataire d'un montant de 508 M€ à échéance novembre 2018 ont été émises. Les échéances obligataires des années 2011, 2012 et 2013 ont ainsi été réduites de respectivement 190 M€, 596 M€ et 481 M€.

Ces deux opérations ont permis d'améliorer sensiblement le profil de la dette du Groupe et de porter la maturité moyenne de la dette obligataire de 2,9 années à 4,4 années.

Augmentation de la participation de Casino dans Grupo Pão de Açúcar (GPA) suite à l'émission d'actions nouvelles

Dans le cadre de l'accord signé en mai 2005 avec la famille d'Abilio Diniz aux termes duquel le groupe Casino a apporté à GPA, fin 2006, le goodwill d'acquisition généré à l'occasion de ses prises de participations successives dans la société, 1,1 million d'actions préférentielles ont été émises au profit de Casino au cours de 60,39 Reais par action, soit un montant équivalent à 67 M R\$ (30 M€). Cette émission, qui a été finalisée début juin, a porté ainsi l'intérêt économique de Casino dans GPA de 33,4 % à 33,7 %.

Finalisation des négociations de l'accord entre GPA et Casas Bahia

GPA a annoncé le 2 juillet la signature d'un avenant à son accord de joint-venture avec Casas Bahia, le premier distributeur non alimentaire au Brésil. Dans cet avenant, GPA et Casas Bahia ont convenu de réviser certains termes, sans modifier les principes généraux de l'accord signé entre les deux parties en décembre 2009.

Ce partenariat stratégique permettra à GPA de consolider sa position de N°1 de la distribution au Brésil, et confirme l'importance stratégique de GPA et du Brésil pour le groupe Casino.

Accord de partenariat entre Casino et Groupe Crédit Mutuel-CIC

Le 27 juillet 2010, le Groupe Casino a annoncé la signature d'un partenariat de long terme dans les produits et services financiers en France avec le Groupe Crédit Mutuel-CIC au travers de sa filiale Banque Casino.

■ Résultats

Conformément à la norme IFRS 5, le compte de résultat antérieurement publié au 30 juin 2009 a été retraité du fait des incidences de la cession en décembre 2009 de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer et du classement en activités abandonnées en 2009 (voir note 1.3.3).

Le chiffre d'affaires hors taxes du 1^{er} semestre 2010 est en hausse de 6,8 % et s'établit à 13 913 M€ contre 13 033 M€ en 2009.

- Le chiffre d'affaires de la grande distribution (Groupe Casino) s'élève à 13 589 M€ contre 12 688 M€ au 30 juin 2009, soit une hausse de 7,1 % portée par l'amélioration de l'activité en France et par l'augmentation sensible de la contribution de l'international ; il convient de noter que l'impact change a été favorable de +4,5 % sur le chiffre d'affaires, reflétant la forte appréciation des devises brésilienne, colombienne et thaïlandaise par rapport à l'euro.

Les résultats du 1^{er} semestre 2010 de la Grande distribution (Groupe Casino) démontrent le bon positionnement du portefeuille d'actifs du Groupe dans un environnement de consommation toujours difficile.

En France, le premier semestre a été marqué par une amélioration de l'activité, avec des ventes en hausse de 1,0 % en organique (-0,3 % hors essence). Les ventes sont stables chez Franprix-Leader Price, et augmentent de 2,2 % à magasins comparables chez

Monoprix. Chez Géant Casino, les ventes sont en recul de -4,6 % en organique hors essence, tandis que les formats de proximité affichent une performance satisfaisante.

Les activités à l'international ont enregistré une croissance très élevée de leurs ventes (+20,1 %), portée par le dynamisme des deux zones prioritaires, l'Amérique du Sud et l'Asie. La contribution de l'international s'est significativement accrue et a représenté au premier semestre 37 % du chiffre d'affaire du Groupe Casino.

- Le chiffre d'affaires de la distribution d'articles de sport (Groupe Go Sport) s'élève à 311 M€, en retrait de 8,2 % au 1er semestre 2010, en raison du recul de l'activité des enseignes du Groupe (notamment pour Go Sport France) dans un contexte économique morose et un marché des articles de sport en baisse.

Le **résultat opérationnel courant** (ROC) s'élève à 523 M€ sur le 1^{er} semestre 2010, contre 469 M€ en 2009. Il comprend principalement le net accroissement du ROC du groupe de distribution Casino qui enregistre une hausse de 12 % (+5,7 % hors reclassement de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt), porté par la forte croissance du résultat de l'international.

Les **autres produits et charges opérationnels** se traduisent par une charge nette de -70 M€ contre -68 M€ à fin juin 2009.

La charge nette constatée au 1^{er} semestre 2010 comprend notamment :

- des résultats sur cession d'actifs pour 17 M€ (dont 14 M€ de plus-values Franprix-Leader Price),
- des pertes de valeurs d'actifs pour 18 M€ (dont -14 M€ sur le portefeuille d'investissements de private equity),
- des provisions pour restructuration pour -36 M€ (résultant principalement de la rationalisation des réseaux de magasins du segment Casino France),
- et des provisions pour risques divers (-21 M€).

La charge nette enregistrée au 1^{er} semestre 2009 comprenait principalement :

- des résultats sur cession d'actifs pour 49 M€ (dont la plus-value sur la cession des titres Mercialis à hauteur de 78 M€ et une moins-value de 28 M€ sur la cession de la participation dans Easy Colombia),
- des pertes de valeurs d'actifs pour 29 M€ (dont -18 M€ sur le portefeuille d'investissements de private equity),
- des provisions pour restructuration pour -42 M€
- et des provisions pour risques divers (-40 M€).

Le poste « **Coût de l'endettement financier net** » reste stable à -259 M€ en 2010 contre -257 M€ au titre du premier semestre de l'exercice précédent.

La **quote-part du résultat net des entreprises associées** s'est élevée à 11 M€ (contre 2 M€ au premier semestre 2009).

Le **résultat net des activités poursuivies** s'est établi à 77 M€ au 30/06/2010 (contre 69 M€ au 30/06/2009), la part du groupe dans cet agrégat correspond à une perte de 39 M€ au 1^{er} semestre 2010, contre une perte de 32 M€ en 2009.

Le **résultat net part du groupe de l'ensemble consolidé** du 1^{er} semestre 2010 enregistre une perte de -41 M€ (contre -32 M€ au 1^{er} semestre 2009), soit une perte nette de 4,3 € par action.

■ Evolution des flux de trésorerie

La **capacité d'autofinancement** augmente légèrement en 2010 pour s'établir à 485 M€ contre 431 M€ au premier semestre 2009.

Le **flux net de trésorerie généré par l'activité** se solde par un décaissement net de -174 M€ contre -262 M€ au titre du 1^{er} semestre 2009.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement** se caractérise par un décaissement de 364 M€ sur le semestre (contre un décaissement de 437 M€ en 2009) reflétant la discipline du Groupe en matière d'investissements. L'expansion s'accélérera au second semestre. Elle sera centrée en France sur les formats les plus porteurs et peu consommateurs de cash (Casino Supermarchés, Monoprix, Franprix et Leader Price). A l'International, les filiales poursuivent une politique d'expansion ambitieuse. Les acquisitions et cessions de la période concernant Casino s'élèvent respectivement à 68 M€ et 19 M€.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations de financement** se solde par un décaissement net de 451 M€ (contre un décaissement de 713 M€ au 30 juin 2009). Ce flux correspond notamment aux dividendes versés pour -248 M€ et aux variations de capital (-159 M€, avec notamment à hauteur de -138 M€ le remboursement de capital à Whitehall).

La **trésorerie nette** enregistre une nette diminution de 893 M€ pour s'établir à 2 002 M€ au 30 juin 2010.

■ Structure financière

Le bilan consolidé au 31 décembre 2009, antérieurement publié, a été retraité consécutivement aux modifications portant sur la détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis de Globex Utilidades (voir note 3)

Au 30 juin 2010, le **total du bilan consolidé** s'élève à 26 497 M€, contre 26 094 M€ au 31 décembre 2009 (retraité), soit une augmentation de 403 M€ sur la période. Les principales augmentations sont observées à l'actif aux postes « Goodwill », « Immobilisations corporelles » et « Autres créances », a contrario le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » enregistre une nette baisse. Au passif, les principales augmentations se situent aux niveaux des capitaux propres et des passifs financiers.

La progression nette des goodwill de 286 M€ par rapport au 31 décembre 2009 (retraité) s'explique à hauteur de 309 M€ par la variation des cours de change sur la période, notamment à travers l'appréciation du réal brésilien et du peso colombien.

Parmi les actifs non courants, le poste « Actifs financiers » intègre, pour leur juste valeur, les investissements financiers autres que ceux à caractère immobilier.

Les **capitaux propres consolidés** se montent à 6 969 M€, dont 778 M€ pour la part du groupe et 6 191 M€ pour la part des actionnaires minoritaires et des porteurs de TSSDI Casino.

Les **capitaux propres part du groupe** enregistrent une nette augmentation (+87 M€) s'expliquant notamment par le résultat net part du groupe (-41 M€), les dividendes versés par Foncière Euris (-21 M€) et écarts de conversion sur filiales étrangères (145 M€).

Les **intérêts minoritaires** dans les capitaux propres enregistrent une variation nette de +298 M€ qui correspond notamment à leur part dans le résultat net (110 M€), dans les dividendes versés (-242 M€), dans les écarts de conversion (572 M€) et le remboursement de capital au profit de Whitehall (-138 M€).

La **dette financière nette** s'élève à 8 530 M€ contre 7 291 M€ au 31 décembre 2009 ; au 30 juin 2009, elle s'était élevée à 9 301 M€ soit une baisse de 771 M€ sur 12 mois glissants.

Les dettes financières nettes du Groupe sont réparties comme suit :

- Groupe Casino : 5 368 M€ au 30 juin 2010, contre 4 072 M€ au 31 décembre 2009,
- Groupe Go Sport : 69 M€ contre 47 M€
- Rallye Holding : 2 589 M€ contre 2 606 M€
- Foncière Euris Holding : 394 M€ contre 398 M€
- Les filiales d'investissements du Groupe : 110 M€ contre 168 M€, correspondant à des financements spécifiquement dédiés à des projets immobiliers et, pour l'essentiel, sans recours contre les holdings.

■ Résultat de la société mère

Le résultat net de la société Foncière Euris est un bénéfice de 16,2 M€ contre une perte nette de -10,5 M€ au 30 juin 2009.

Il convient de noter que le résultat exceptionnel au 30 juin 2009 s'élevait à -18,1 M€ et correspondait à hauteur de -17,7 M€ à des dotations aux provisions à caractère exceptionnel liées à la mise en œuvre de l'accord mettant fin au partenariat avec le groupe Apsys.

■ Perspectives 2010 – Risques et incertitudes sur les 6 mois à venir

Le Groupe Foncière Euris à travers sa filiale Rallye bénéficie d'une situation de liquidité renforcée, avec plus de 2 Mds € de ressources disponibles, dont 1,4 Md € de lignes de crédit confirmées, non utilisées et immédiatement disponibles, et près de 800 M€ de disponibilités. La maturité de la dette a été rallongée au cours du premier semestre grâce à une gestion dynamique de la dette obligataire et bancaire, avec la levée de 500 M€ sur le marché obligataire, le rachat de 123 M€ d'obligations d'échéance 2011 et le remboursement de 323 M€ de prêts moyen terme.

Rallye dispose d'un portefeuille d'actifs aux fondamentaux solides ; le Groupe continuera de jouer son rôle d'actionnaire majoritaire de Casino et de valoriser ses participations :

- Casino a confirmé au cours du premier semestre le bon positionnement de son mix de formats en France et de ses activités à l'International.
 En France, Casino vise le renforcement de ses parts de marché, grâce à l'amélioration de la compétitivité prix de ses enseignes et à l'accélération de l'expansion sur les formats de proximité et de discount.
 A l'international, la qualité des actifs de Casino, sur des pays à fort potentiel, permet d'anticiper une croissance élevée et rentable en 2010.
 Casino confirme ainsi son objectif d'un ratio DFN/EBITDA inférieur à 2,2x à fin 2010, notamment par la poursuite du plan de cessions d'actifs d'1 Md €
- Groupe GO Sport, conforté par les résultats très encourageants des nouveaux concepts GO Sport et Courir dans les magasins «pilotes», entend continuer la mise en œuvre de son plan d'actions axé sur la différenciation de l'offre via notamment le déploiement du nouveau concept, le renforcement de la relation client et la maîtrise des coûts et des investissements tant chez Go Sport que chez Courir.

Concernant le portefeuille d'investissements, les cessions vont être poursuivies, tant en Private Equity en fonction des conditions de marché, qu'en immobilier commercial.

Le Groupe confirme son engagement de poursuivre l'amélioration de sa structure financière et de réduire sensiblement sa dette financière nette d'ici fin 2012.



Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2010 *

Compte de résultat consolidé	11
Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés	12
Bilan consolidé.....	13
Tableau de flux de trésorerie consolidés	14
Variations des capitaux propres consolidés	16
Annexe aux comptes consolidés	17

* Les situations intermédiaires aux 30 juin 2010 et 2009 ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	1er semestre	
		2010	2009 Retraité (*)
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires	4	13 913	13 033
Coût d'achat complet des marchandises vendues	5.3	(10 327)	(9 609)
Marge commerciale		3 586	3 424
Autres revenus		123	60
Coût des ventes	5.4	(2 585)	(2 458)
Frais généraux et administratifs	5.4	(601)	(557)
Résultat opérationnel courant	4	523	469
Autres produits opérationnels	6	31	107
Autres charges opérationnelles	6	(101)	(175)
Résultat opérationnel		453	401
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		17	17
Coût de l'endettement financier brut		(276)	(274)
Coût de l'endettement financier net		(259)	(257)
Autres produits financiers		38	95
Autres charges financières		(57)	(94)
Résultat avant impôt		175	145
Charge d'impôt	7	(109)	(78)
Quote-part du résultat net des entreprises associées		11	2
Résultat net des activités poursuivies		77	69
<i>Part du groupe</i>		(39)	(32)
<i>Intérêts minoritaires</i>		116	101
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées	9	(8)	2
<i>Part du groupe</i>		(2)	
<i>Intérêts minoritaires</i>		(6)	2
ENSEMBLE CONSOLIDE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		69	71
<i>Part du groupe</i>		(41)	(32)
<i>Intérêts minoritaires</i>		110	103
(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités du fait des incidences de la cession en décembre 2009 de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer et du classement en activités abandonnées en 2009 (voir note 1.3.3).			
<u>Par action, en euros :</u>			
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe, avant dilution		(4,3)	(3,3)
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe, après dilution		(4,3)	(3,3)
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe, avant dilution		(4,0)	(3,3)
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe, après dilution		(4,0)	(3,3)

Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés

	(en millions d'euros)	
	1 ^{er} semestre	
	2010	2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	69	71
Écarts de conversion des activités à l'étranger (1)	717	265
Écarts actuariels		2
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	20	(14)
Comptabilité de couverture de flux de trésorerie	18	(9)
Effet d'impôt sur les produits et charges directement reconnus en capitaux propres	(7)	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	748	244
Résultat des produits et charges comptabilisés sur la période	817	315
<i>Dont, part du groupe</i>	<i>115</i>	<i>25</i>
<i>Dont, intérêts minoritaires</i>	<i>702</i>	<i>290</i>

(1) La variation du premier semestre 2010 de 717 M€ résulte principalement de l'appréciation des monnaies brésilienne, colombienne et thaïlandaise à hauteur de respectivement de 253 M€, 369 M€ et 108 M€.

Bilan consolidé

(en millions d'euros)

ACTIF	Notes	30/06/2010	31/12/2009 (*)
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	8	7 765	7 479
Immobilisations incorporelles	8	794	721
Immobilisations corporelles	8	6 055	5 781
Immeubles de placement	8	1 598	1 573
Participations dans les entreprises associées		196	177
Actifs financiers		904	807
Actifs financiers de couverture		324	212
Actifs d'impôts différés		129	131
Total des actifs non courants		17 765	16 881
ACTIFS COURANTS			
Stocks		2 875	2 731
Clients		1 505	1 517
Autres créances		1 468	1 256
Créances d'impôts		85	67
Autres actifs financiers		118	253
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	2 475	3 311
Actifs détenus en vue de la vente		206	78
Total des actifs courants		8 732	9 213
TOTAL DE L'ACTIF		26 497	26 094
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES			
Capital	11	150	150
Primes et réserves		5 652	5 395
Ecarts de conversion		1 098	381
Résultat consolidé		69	658
Total des Capitaux Propres		6 969	6 584
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>778</i>	<i>691</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>6 191</i>	<i>5 893</i>
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme		259	245
Passifs financiers	12	10 039	9 219
Autres dettes		239	194
Passifs d'impôts différés		405	370
Total des passifs non courants		10 942	10 028
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme		236	227
Dettes fournisseurs		3 982	4 456
Autres passifs financiers	12	1 408	1 848
Dettes d'impôts exigibles		57	58
Autres dettes		2 893	2 876
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente		10	17
Total des passifs courants		8 586	9 482
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		26 497	26 094

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement aux modifications portant sur la détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis de Globex Utilidades (voir note 3).

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre	
	2010	2009 Retraité*
Flux de trésorerie générés par l'activité :		
Résultat net de l'ensemble consolidé (y compris intérêts minoritaires)	69	71
Dotations aux amortissements et provisions	391	439
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	12	(23)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	12	7
Autres produits et charges calculés	42	(2)
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables	457	421
Résultat sur cessions d'actifs	(33)	(65)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	(11)	(2)
Dividendes reçus des entreprises associées	3	6
Capacité d'autofinancement (CAF)	485	431
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur et amortissements)	235	242
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	108	78
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt	828	751
Impôts versés	(128)	(60)
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR) (1)	(874)	(953)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	(174)	(262)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	(367)	(524)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	26	85
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers	(18)	(15)
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers	28	65
Incidence des variations de périmètre (2)	(30)	(46)
Variation des prêts et avances consentis	(3)	(2)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(364)	(437)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(9)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(234)	(201)
Dividendes versés aux porteurs de titres super subordonnés à durée indéterminée (TSSDI)	(14)	(16)
Augmentations et réductions de capital en numéraire	(135)	15
Autres opérations avec les actionnaires	(24)	(6)
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks-options		
Achats et ventes d'actions autodétenues	(5)	6
Acquisitions et cessions de placements financiers		48
Augmentations des emprunts et dettes	1 368	1 207
Diminutions des emprunts et dettes	(1 131)	(1 459)
Intérêts financiers nets versés	(276)	(298)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(451)	(713)
Incidence des variations de cours des devises (D)	96	37
Variation de la trésorerie nette (A+B+C+D)	(893)	(1 375)
Trésorerie nette d'ouverture (note 10) (E)	2 895	1 875
Trésorerie nette de clôture (note 10) (F)	2 002	500
Variation de la trésorerie nette (F-E)	(893)	(1 375)

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de l'amendement d'IAS 7 (voir note 1.3.3).

(1) Variation du besoin en fonds de roulement (BFR) :

	(en millions d'euros)	
	1^{er} semestre	
	2010	2009 Retraité*
Stocks	(79)	133
Fournisseurs	(600)	(1 116)
Créances clients et comptes rattachés	37	137
Créances liées aux activités de crédit	42	32
Financement des activités de crédit	(18)	(18)
Autres	(256)	(121)
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)	(874)	(953)

(2) Incidence des variations de périmètre :

	(en millions d'euros)	
	1^{er} semestre	
	2010	2009 Retraité*
Prix de cession des titres, dont :	14	3
<i>Shopping Property Fund 1 (variation du pourcentage de détention)</i>	9	
<i>GPA (variation du pourcentage de détention)</i>	3	
<i>Easy Holland BV</i>		3
Prix d'acquisition des titres, dont :	(22)	(64)
<i>Sous-groupe Mercialys (entrée de périmètre)</i>	(4)	
<i>Dilux et Challin (entrées de périmètre)</i>		(23)
<i>GPA (variation de périmètre - titres Miravalles)</i>		(2)
<i>Sous-groupe Franprix - Leader Price (entrées de périmètre)</i>	(6)	(29)
Trésorerie des sociétés acquises ou cédées, dont :	(22)	15
<i>Perte de contrôle des entités vénézuéliennes</i>	(21)	
<i>Sous-groupe Franprix - Leader Price</i>	3	
<i>Groupe Casino Limited et EMC Limited</i>		7
<i>Sous-groupe Franprix - Leader Price</i>		5
<i>Sous-groupe CBD (variation de périmètre)</i>		3
Total	(30)	(46)

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de l'amendement d'IAS 7 (voir note 1.3.3).

Variations des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Titres de l'entreprise consolidante	Réserves et résultats consolidés	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Réévaluation de la quote-part d'actifs et passifs antérieurement détenus	Actifs financiers disponibles à la vente	Total Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 01/01/2009	150	218	(17)	156	(3)	(16)	2	26	24	540	5 102	5 642
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(1)	66			(8)	57	187	244
Résultat de la période				(32)						(32)	103	71
Total des produits et charges comptabilisés				(32)	(1)	66			(8)	25	290	315
Opérations sur capital											13	13
Opérations sur titres autodétenus											(7)	(7)
Dividendes versés				(21)						(21)	(363)	(384)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales (1)											146	146
Divers				(6)						(6)	5	(1)
Capitaux propres au 30/06/2009	150	218	(17)	97	(4)	50	2	26	16	538	5 186	5 724
Capitaux propres au 01/01/2010 retraités (*)	150	218	(16)	184		118		26	11	691	5 893	6 584
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					4	145			7	156	592	748
Résultat de la période				(41)						(41)	110	69
Total des produits et charges comptabilisés				(41)	4	145			7	115	702	817
Opérations sur capital (2)											(134)	(134)
Opérations sur titres autodétenus			(1)							(1)	(2)	(3)
Dividendes versés				(21)						(21)	(242)	(263)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales (3)				(2)						(2)	(5)	(7)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales											(11)	(11)
Divers				(4)						(4)	(10)	(14)
Capitaux propres au 30/06/2010	150	218	(17)	116	4	263		26	18	778	6 191	6 969

(1) L'augmentation des intérêts minoritaires est liée principalement à la distribution par le Groupe Casino de titres Mercialys.

(2) Dont un impact de 138 M€ correspondant à un remboursement de capital effectué sur la période aux fonds Whitehall consécutivement à la cession en 2009 de deux sites de promotion immobilière en Pologne.

(3) Dont 5 M€ liés au sous-groupe Franprix – Leader Price et 3 M€ liés au sous-groupe GPA suite à l'acquisition complémentaire de 3,3% du capital de Globex (voir note 3).

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement aux modifications portant sur la détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis de Globex (voir note 3).

Annexe aux comptes consolidés

Période de six mois close au 30 juin 2010

(en millions d'euros)

Informations générales

Foncière Euris SA est une société anonyme de droit français et cotée sur Euronext Paris, compartiment B de l'Eurolist. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Foncière Euris ».

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2010 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales et co-entreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes.

En date du 30 juillet 2010, le Conseil d'administration a établi et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels du groupe Foncière Euris pour le semestre se terminant le 30 juin 2010.

Note 1 ■ Base de préparation des états financiers et méthodes comptables

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Foncière Euris sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration et qui sont applicables au 30 juin 2010.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

1.2 Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2009.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont disponibles sur simple demande au siège social de la société situé au 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris 8^{ème}, ou sur le site internet www.fonciere-euris.fr.

1.3 Méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009, après prise en compte ou, à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

1.3.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2010 :

- IAS 27 révisée – *Etats financiers consolidés et individuels* (application prospective) ;
- IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises* (application prospective) ;
- Amendement IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation des éléments éligibles à une opération de couverture* (application rétrospective) ;
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 – *Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation* (application rétrospective) ;
- IFRIC 17 – *Distribution en nature aux actionnaires* (application prospective) ;
- Amendement IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie* (application rétrospective) ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (16 avril 2009).

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe lors de leur première application, étant précisé que les normes IAS 27 révisée et IFRS 3 révisée s'appliquent prospectivement, c'est-à-dire aux opérations réalisées à compter du 1^{er} janvier 2010.

1.3.2 Textes d'application postérieurement au 30 juin 2010 et non appliqués par anticipation

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des impacts, consécutifs à la première application de ces normes, amendements de normes et interprétations :

- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : *Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction*¹ ;
- Amendement IAS 32 – *Classification des émissions de droits*¹ ;
- IAS 24 révisée – *Informations à fournir sur les parties liées*¹ ;
- IFRIC 19 – *Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux*¹ ;
- IFRS 9 – *Instruments financiers : classifications et évaluations*² ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (26 août 2009)².

1.3.3 Changements de méthodes comptables

IFRS 3 révisée – IAS 27 révisée

Les versions révisées d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et d'IAS 27 « Etats financiers et individuels » sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2010. Leur application est prospective. Ainsi, les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010 restent comptabilisés selon les principes comptables retenus lors de l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2009 et n'ont donc pas été affectés par l'application de ces nouvelles normes.

La nouvelle norme IAS 27 révisée a induit un amendement de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », applicable de manière rétrospective. L'état des flux de trésorerie, en date du 30 juin 2009, a donc été retraité en conséquence (voir note 1.5).

Cession de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer

Les comptes antérieurement publiés ont été retraités du fait des incidences de la cession de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer au cours du second semestre 2009. S'agissant d'une activité répondant aux critères de définition d'une activité abandonnée, le compte de résultat 2009 a ainsi été retraité en reclassant les flux relatifs à Super de Boer en « activités abandonnées » conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». Les impacts de ces retraitements sont présentés à la note 9.

¹ Adopté par l'Union européenne

² Non adopté par l'Union européenne

1.4 Utilisation d'estimations et jugements

La préparation des états financiers requiert, de la part de la direction, l'utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les estimations et hypothèses portent principalement sur :

- la juste valeur des instruments dérivés notamment relatifs aux instruments de couverture ;
- les actifs financiers disponibles à la vente ;
- les actifs ou groupes d'actifs classés en vue de la vente.

Par ailleurs, les jugements, estimations et hypothèses retenues par les filiales opérationnelles portent en particulier sur :

- les dépréciations de créances douteuses,
- les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité,
- les engagements de rachat de titres de minoritaires,
- les dépréciations des actifs non courants et écarts d'acquisition,
- les actifs (ou groupe d'actifs) non courants classés comme détenus à la vente (notamment Venezuela).

L'ensemble de ces sources de jugements et/ou estimations est décrit plus en détail dans les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

1.5 Regroupements d'entreprises

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat de l'exercice (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »).

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelque soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existants lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres.

La norme IFRS 3 révisée modifie le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Résumé des changements : IAS 27 révisée

La norme IAS 27 révisée présente les états financiers consolidés d'un groupe comme ceux d'une entité économique unique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Foncière Euris), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts minoritaires »). En conséquence de cette nouvelle approche, les transactions réalisées avec les minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Foncière Euris. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur sur la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

Impact d'IAS 27 révisée sur l'Etat des flux de trésorerie (IAS 7)

La nouvelle norme IAS 27 révisée a induit un amendement de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » : les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissements alors que les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts) sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Par rapport au principe appliqué par le Groupe jusqu'au 31 décembre 2009, le changement provient de la présentation des flux de trésorerie relatifs aux variations de pourcentage d'intérêts dans une filiale intégrée globalement sans modification de contrôle. Ces flux sont dorénavant classés en flux de financement alors qu'ils étaient auparavant classés en flux d'investissement. L'application de cet amendement étant rétrospective les données au 30 juin 2009 du tableau de flux de trésorerie ont été retraitées en conséquence.

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur le classement des transactions réalisées avec les sociétés mises en équivalence ou en contrôle conjoint : ces dernières continuent à être classées en flux d'investissement.

1.6 Options de vente accordées à des actionnaires minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2010, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme en accord avec les recommandations de l'Autorité des marchés financiers. Les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours alors que les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impact capitaux propres).

1.7 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et les « Autres revenus ».

Le « Chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs, les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent le prix de cession des immeubles de placement, les plus-values réalisées sur le portefeuille d'investissements financiers, les produits liés à l'activité de promotion immobilière, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages, les redevances liées à l'activité de franchise et des revenus de sous-location.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, généralement lorsque le transfert de propriété est intervenu, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré ;
- les prestations de services, telles que les ventes d'extensions de garanties, les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus. Lorsqu'une prestation de services est assortie d'engagements divers, y compris d'engagements de volumes, le Groupe analyse les éléments de droit et de faits pour déterminer le cadencement de comptabilisation de la prestation. Il en résulte que, suivant la nature de la prestation de services, une comptabilisation du produit peut être immédiate, les prestations étant considérées comme réalisées, ou étalées sur la période de réalisation de la prestation ou d'atteinte de l'engagement donné.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé.

Les avantages accordés aux clients dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

Note 2 ■ Faits marquants

2.1 Evolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions de périmètre au cours du 1er semestre 2010 sont :

Principales entrées – sorties de périmètre :

Nom de la société / sous-groupe	Activité	Pays	Opération	Méthode de consolidation *
Alamea Investments ⁽¹⁾	Financement	Luxembourg	Acquisition	IG
Cativen ⁽²⁾	Distribution	Venezuela	Perte de contrôle	ME
Leader Price Argentina	Distribution	Argentine	Cession	-
Sous-groupe Franprix – Leader Price ⁽³⁾	Distribution	France	Cession	ME
Groupe GO Sport Suisse Sarl	Sport	Suisse	Création	IG
International Sports Retail Development Sarl	Sport	Suisse	Création	ME

(1) Voir note 12.1

(2) Voir note 2.2

(3) Le sous-groupe Franprix – Leader Price a signé en février 2010, un accord de partenariat entre sa filiale RLPI et Nougéin SA consistant en la création d'une nouvelle société Leader Centre Gestion (« LCG »). RLPI et Nougéin SA ont apporté des actifs dans LCG dont ils détiennent respectivement 49 % et 51 %. Les impacts de cette opération comprenant le gain sur la part d'intérêt cédée et sur la réévaluation de la quote-part conservée (IAS 27R - voir note 1.5) sont décrits en note 6.

Principales variations de pourcentage de détention sans modification de la méthode de consolidation :

Nom de la société / sous-groupe	Activité	Pays	Variation du % de détention	Méthode de consolidation *
GPA ⁽¹⁾	Distribution	Brésil	Augmentation (0,07 %)	IP
Globex Utilidades ⁽²⁾	Distribution	Brésil	Augmentation (3,3 %)	IP

(1) L'évolution du pourcentage de détention dans GPA résulte principalement de l'opération décrite à la note 2.2

(2) Voir note 3

* Consolidation : par intégration globale IG – par intégration proportionnelle IP – par mise en équivalence ME

2.2 Autres faits marquants

■ Opérations obligataires

Le 15 mars 2010, Rallye a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 500 M€ à échéance mars 2014 dont le produit a permis de réduire de 116 M€ l'échéance obligataire d'octobre 2011 dans le cadre d'une offre de rachat concomitante.

Les nouvelles obligations offrent un coupon de 5,875 % et un rendement de 6 %, ce dernier ayant fait l'objet d'une couverture en taux variable.

Le 8 février 2010, le Groupe Casino a réalisé une opération d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, réduisant les échéances obligataires des années 2012 et 2013 de respectivement 440 M€ et 354 M€, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 888 M€ à échéance février 2017 a été émise sur la base d'un taux équivalent à mid swap +135 pb.

Le 11 mai 2010, le Groupe Casino a réalisé une seconde opération d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2011, 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, réduisant les échéances obligataires des années 2011, 2012 et 2013 respectivement de 190 M€, 156 M€ et 127 M€, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 508 M€ à échéance novembre 2018 a été émise sur la base d'un taux équivalent à mid swap +160 pb.

Le traitement comptable de ces opérations est décrit à la note 12.1.

▪ **Rémunération en actions préférentielles de l'économie d'impôt inhérente à l'amortissement du goodwill dans les comptes de GPA**

Le 29 avril 2010, le pourcentage de détention de Casino dans GPA est passé de 33,6 % à 33,9 % suite à l'approbation, lors de l'assemblée générale de GPA, de l'émission au profit de Casino de 1,1 million d'actions préférentielles au cours de 60,39 réais par action (soit un montant équivalent à 67 M R\$ ou 30 M€). Cette opération a généré un résultat de relution de 11 M€ présenté en "Autres produits opérationnels".

▪ **Accord de partenariat entre Globex Utilidades et Casas Bahia**

GPA a signé en décembre 2009 un accord de partenariat entre sa filiale Globex Utilidades S.A. (« Ponto Frio ») et les activités de distribution de Casa Bahia Comercial Ltda (« Casas Bahia »), le premier distributeur non alimentaire au Brésil. Les actionnaires actuels de Casas Bahia apporteront leurs activités de distribution à Ponto Frio dont ils seront actionnaires minoritaires, GPA maintenant une participation majoritaire dans la société.

En date du 1er juillet 2010, GPA et Casas Bahia ont signé un avenant à leur accord initial de partenariat. Dans cet avenant, les deux parties ont convenu de réviser certains termes, sans modifier les principes généraux de l'accord signé entre les deux parties en décembre dernier. La mise en œuvre de l'accord devrait intervenir dans les 120 jours qui suivent la date de cet avenant.

Au titre de la période, cet accord n'a généré aucune incidence comptable autre que celle des frais liés à l'opération.

▪ **Opérations du Groupe au Venezuela**

Le Groupe possède au Venezuela des hypermarchés et supermarchés à travers sa filiale Cativen, un des acteurs majeurs du marché de la distribution dans ce pays (6 hypermarchés et 35 supermarchés sous enseigne respectivement Exito et Cada). Cativen dispose de trois entrepôts, de cinq plateformes logistiques et d'un centre commercial en construction.

Le 17 janvier 2010, les autorités vénézuéliennes ont décidé de nationaliser des hypermarchés Exito exploités au Venezuela. Depuis cette date, le Groupe a perdu le contrôle sur ses actifs vénézuéliens qui a conduit à déconsolider notre filiale Cativen, le Groupe exerçant depuis une influence notable.

Concomitamment, le Groupe est entré dans un processus de cession amiable avec le gouvernement vénézuélien. De ce fait, la quote-part des actifs et passifs de l'entité Cativen a été classée conformément à la norme IFRS 5 en « actifs détenus en vue de la vente » à cette même date.

Note 3 ■ Regroupements d'entreprises

Acquisition de Globex Utilidades (enseigne Ponto Frio) réalisée en 2009

Au cours du troisième trimestre 2009, GPA a acquis 95,46 % du capital de Globex Utilidades et de son enseigne Ponto Frio. La prise de contrôle de Globex Utilidades a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition (application de la norme IFRS 3 en vigueur en 2009 dont les principes sont décrits dans l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2009).

Le coût total du regroupement s'est élevé à 1 155 M R\$ (425 M€) dont 200 M R\$ (74 M€) ont été réglé par l'émission d'actions préférentielles de classe B par GPA.

Ces actions préférentielles de classe B sont dépourvues de droit de vote et donnent droit notamment à un dividende fixe de 0,01 réal par action. Elles seront automatiquement converties en actions préférentielles de classe A sur la base d'un rapport 1 pour 1 selon un échéancier préétabli. Au 30 juin 2010, 40 % de ces actions reste à convertir (20 % le 7 juillet 2010 et 20 % le 7 janvier 2011).

En relation avec cette conversion, GPA paiera le cas échéant toute différence négative entre le prix garanti de 40 réais par action ajusté de la variation du taux d'intérêt CDI et la moyenne pondérée de l'action préférentielle de classe A sur les 15 derniers jours de cotation précédant la conversion. L'éventuelle mise en œuvre de cette garantie de cours entraînera d'une part une correction de la valeur de l'émission de capital chez GPA et d'autre part une dilution complémentaire dans les comptes consolidés du groupe Casino.

A la date de prise de contrôle, la juste valeur des actifs et des passifs de Globex Utilidades dans les comptes de GPA se résume comme suit :

(en millions d'euros)	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	228
Immobilisations corporelles	73
Participations dans les entreprises associées	6
Actifs d'impôts différés	116
Stocks	157
Créances clients	265
Autres actifs	141
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
Actifs	1 018
Emprunts	156
Provisions	94
Dettes fournisseurs	209
Dettes fiscales et sociales	54
Autres dettes	123
Passifs d'impôts différés	73
Passifs	709
Actifs et passifs identifiables, nets	309
Actifs et passifs identifiables, nets acquis (95,46 %)	295
Goodwill	130
Coût d'acquisition	425
<i>dont frais d'acquisition</i>	9

La Société est en cours de finalisation de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de Globex Utilidades mais ne prévoit pas de modification significative des valeurs mentionnées ci-dessus.

Les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 ont été retraités en conséquence afin de tenir compte de la finalisation des travaux d'évaluation. Les ajustements ont porté principalement sur la marque, les passifs éventuels et les impôts différés qui s'y rattachent.

En février 2010, GPA a acquis 3,3 % d'actions complémentaires portant sa détention dans Globex Utilidades à 98,32 % pour un coût de 28 M R\$ en numéraire (soit 13 M€) et l'émission de 137 014 actions préférentielles de classe B. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable de la part d'intérêts acquise a été enregistrée directement dans les capitaux propres pour un montant de 20 M R\$ (soit 9 M€) dans les comptes de GPA (soit 3 M€ pour notre quote-part).

Au 30 juin 2010, le goodwill reconnu dans les comptes du Groupe relatif à Globex Utilidades, s'élève à 119 M R\$ (soit 54 M€).

Note 4 ■ Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Les secteurs opérationnels du Groupe sont au nombre de trois :

- l'activité « Grande Distribution » qui correspond au groupe Casino,
- l'activité « Articles de Sport » qui concerne Groupe Go Sport et ses filiales,
- l'activité « Holdings et portefeuille d'investissements ».

La performance de chaque secteur est évaluée sur la base du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant (ROC).

Chiffres d'affaires externes :

(en millions d'euros)	Grande Distribution	Articles de sport	Holdings et portefeuille d'investissements	Total
Au 1 ^{er} semestre 2010	13 589	311	13	13 913
Au 1 ^{er} semestre 2009 retraité	12 688	338	7	13 033

Résultat opérationnel courant :

(en millions d'euros)	Grande Distribution	Articles de sport	Holdings et portefeuille d'investissements	Total
Au 1 ^{er} semestre 2010 ⁽¹⁾	541	(11)	(7)	523
Au 1 ^{er} semestre 2009 retraité	483	(7)	(7)	469

(1) Comme présenté en note 7, l'incidence positive sur le ROC du reclassement de la charge de CVAE sur la ligne « Charge d'impôt » s'élève à 31 M€ pour la Grande distribution (zone France) et 2 M€ pour les Articles de sport.

Note 5 ■ Informations sur le résultat opérationnel courant

5.1 Saisonnalité de l'activité

Les activités du Groupe présentent une légère saisonnalité, liée à une activité plus élevée sur le second semestre et plus particulièrement sur le mois de décembre.

5.2 Produits des activités ordinaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009 retraité
Chiffres d'affaires hors taxes	13 913	13 033
Autres revenus	123	60
Produits des activités ordinaires	14 036	13 093

5.3 Coût d'achat complet des marchandises vendues

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009 retraité
Achats et variation de stocks	(9 791)	(9 071)
Coûts logistiques	(536)	(538)
Coût d'achat complet des marchandises vendues	(10 327)	(9 609)

5.4 Nature de charge par fonction

1^{er} semestre 2010

(en millions d'euros)	Coûts logistiques ⁽¹⁾	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total
Charges de personnel	(170)	(1 179)	(314)	(1 663)
Autres charges	(351)	(1 142)	(229)	(1 722)
Dotations aux amortissements	(15)	(264)	(58)	(337)
Total	(536)	(2 585)	(601)	(3 722)

(1) Les coûts logistiques sont inclus dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

1^{er} semestre 2009

(en millions d'euros)	Coûts logistiques ⁽¹⁾	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total retraité
Charges de personnel	(166)	(1 109)	(295)	(1 570)
Autres charges	(354)	(1 084)	(217)	(1 655)
Dotations aux amortissements	(18)	(265)	(45)	(328)
Total	(538)	(2 458)	(557)	(3 553)

(1) Les coûts logistiques sont inclus dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

Note 6 ■ Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009 retraité
Total des Autres produits opérationnels	31	107
Total des Autres charges opérationnelles	(101)	(175)
Total des produits et charges opérationnels	(70)	(68)
Détail par nature:		
Résultats de cessions d'actifs	17	49
- dont plus-value sur cession Franprix & Leader Price ⁽¹⁾	14	
- dont plus-value sur cession de titres Mercialys ⁽²⁾		78
- dont moins-value sur cession Easy Colombia		(28)
- divers	3	(1)
Autres produits et charges opérationnels	(87)	(117)
Pertes nettes de valeur des actifs	(18)	(29)
Provisions et charges pour restructurations ⁽³⁾	(36)	(42)
Provisions et charges pour litiges	(4)	(20)
Provisions et charges pour risques	(21)	(40)
Risque lié à l'opération TRS Exito	(2)	6
Divers ⁽⁴⁾	(6)	8
Total autres produits et charges opérationnels	(70)	(68)

(1) La plus-value de cession relative au sous-groupe Franprix – Leader Price porte sur l'opération présentée en note 2.1. Cette opération a généré une plus-value de cession d'un montant de 14 M€

(2) La plus-value enregistrée lors du 1^{er} semestre 2009 résulte de la distribution aux actionnaires minoritaires de Casino, Guichard-Perrachon d'un dividende en actions Mercialys.

(3) Cette charge de restructuration au titre du 1^{er} semestre 2010 résulte principalement du plan de rationalisation du parc de magasins et d'entrepôts portant essentiellement sur les secteurs Casino France. Au 1^{er} semestre 2009, cette charge portait majoritairement sur les secteurs Casino France et Franprix – Leader Price.

(4) Au titre du 1^{er} semestre 2010, cette rubrique contient principalement un produit de dilution net de 6 M€ lié à GPA dont 11 M€ relatifs à l'opération présentée en note 2.2, ainsi que la charge de 5 M€ relative au sinistre thaïlandais (voir note 13)

Note 7 ■ Charge d'impôt

Depuis le 1^{er} janvier 2010 la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est présentée sur la ligne « Charge d'impôt » alors qu'elle figurait auparavant en charge opérationnelle au titre de la taxe professionnelle.

Ce changement d'affectation explique principalement la variation de ce poste au 30 juin 2010.

Note 8 ■ Goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

Goodwill : La progression des goodwill de 286 M€ par rapport au 31 décembre 2009 (retraité) s'explique à hauteur de 309 M€ par la variation des cours de change sur la période, notamment de l'appréciation du réal brésilien et du peso colombien, ainsi qu'au reclassement selon IFRS 5 « Actifs détenus en vue de la vente » du goodwill attaché aux entités vénézuéliennes pour 29 M€ (voir note 2.2).

Acquisitions et autres variations : Au cours du premier semestre 2010, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, et d'immeubles de placement s'élèvent à 364 M€ contre 406 M€ lors de la même période en 2009. Par ailleurs, le poste "Immeuble de placement" enregistre une diminution de 52 M€ à la suite du traitement selon l'IFRS 5 de la quote-part du Groupe détenue dans le centre commercial Carré de Soie.

Dépréciations : Le Groupe a procédé à une revue au 30 juin 2010 des indices de perte de valeur relatifs aux goodwill ainsi qu'aux actifs immobilisés. Certaines Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) présentaient des indicateurs de perte de valeur et des tests de dépréciation ont par conséquent été effectués.

S'agissant de goodwill et au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable issu des tests annuels 2009, la mise à jour de ces tests n'a pas abouti à la constatation de perte de valeur au 30 juin 2010.

Il est rappelé que le Groupe procède à un test de dépréciation des goodwill au 31 décembre, après l'approbation par la Direction des plans moyens termes.

Concernant certaines UGT magasins, des pertes de valeur non significatives ont été comptabilisées sur la période (voir note 6).

Note 9 ■ Activités abandonnées

Le compte de résultat des activités abandonnées présenté sur une seule ligne se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010			1 ^{er} semestre 2009		
	Super de Boer	Autres	Total	Super de Boer	Autres	Total
Chiffre d'affaires		1	1	759	1	760
Marge commerciale		1	1	78		78
Résultat opérationnel courant		(4)	(4)	5	(2)	3
Autres charges et produits opérationnels	(3)	(2)	(5)			
Résultat opérationnel	(3)	(6)	(9)	5	(2)	3
Résultat financier				(2)		(2)
Charge d'impôt		1	1			
Quote-part de résultat net des entreprises associées				1		1
Résultat net des activités abandonnées	(3)	(5)	(8)	4	(2)	2
<i>dont part du Groupe</i>	<i>(1)</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>			
<i>dont intérêts minoritaires</i>	<i>(2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(6)</i>	<i>4</i>	<i>(2)</i>	<i>2</i>

Les flux de trésorerie des activités abandonnées se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2010			30 juin 2009		
	Super de Boer	Autres	Total	Super de Boer	Autres	Total
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(8)	(6)	(14)	5	(6)	(1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement				(17)		(17)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement				12		12
Variation nette de trésorerie des activités abandonnées	(8)	(6)	(14)		(6)	(6)

Note 10 ■ Trésorerie nette

L'agrégat « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009
Equivalents de trésorerie	1 589	2 186
Trésorerie	886	1 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 475	3 311
Crédits spots et lignes confirmées	(2)	(55)
Découverts bancaires	(471)	(361)
Trésorerie nette	2 002	2 895

Le poste « Trésorerie » inclut à hauteur de 134 M€ la trésorerie reçue au titre d'une mobilisation de créances satisfaisant aux critères de sortie d'actifs financiers d'IAS 39, contre 181 M€ au 31 décembre 2009.

Au 30 juin 2010 comme au 31 décembre 2009, les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôts à terme, d'OPCVM de trésorerie « monétaires euros » et d'autres instruments similaires.

Note 11 ■ Capitaux propres

11.1 Capital social

Le capital social s'élève à 150 M€ Il est composé de 9 976 594 actions de 15 € de valeur nominale.

11.2 Distribution de dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2010 a décidé une distribution de dividendes de 2,15 € par action. La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2009 est intervenue le 28 juillet 2010.

La distribution du dividende comptabilisée en réduction des capitaux propres s'élève à 21 M€ au 1^{er} semestre 2010.

Note 12 ■ Emprunts, dettes et passifs financiers

12.1 Composition de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dettes financières	9 913	1 317	11 230	9 033	1 704	10 737
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	3	61	64	3	77	80
Instruments financiers dérivés passifs	123	30	153	183	67	250
Total passifs financiers	10 039	1 408	11 447	9 219	1 848	11 067
Instruments financiers dérivés actifs (1)	(324)	(53)	(377)	(212)	(116)	(328)
Titres de placement et assimilés (1)		(65)	(65)		(137)	(137)
Trésorerie et équivalent de trésorerie		(2 475)	(2 475)		(3 311)	(3 311)
Total actifs financiers	(324)	(2 593)	(2 917)	(212)	(3 564)	(3 776)
Endettement financier net	9 715	(1 185)	8 530	9 007	(1 716)	7 291

(1) Les actifs financiers de couverture courants et les titres de placement et assimilés sont regroupés dans le poste « Autres actifs financiers ».

Au cours du 1^{er} semestre 2010 le Groupe a procédé aux principales opérations suivantes :

■ Emission obligataire de 500 M€ et rachat partiel de l'obligation 2011

Le 15 mars 2010, Rallye a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 500 M€ à échéance mars 2014 qui a permis de réduire de 123 M€ l'échéance obligataire d'octobre 2011 dont 116 M€ dans le cadre d'une offre de rachat concomitante. La prime de rachat payée dans le cadre du remboursement anticipé s'est élevée à 6 M€ et figure dans le « Coût de l'endettement financier ».

Les nouvelles obligations offrent un coupon de 5,875 % et un rendement de 6 %, ce dernier ayant fait l'objet d'une couverture en taux variable.

■ Opérations d'échange obligataire Casino

Le 8 février 2010 et le 11 mai 2010, le Groupe Casino a réalisé deux opérations d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance entre 2011 et 2013 qui a permis de réduire les échéances obligataires des années 2011, 2012 et 2013 de respectivement 190 M€, 596 M€ et 481 M€ (voir note 2.2).

Les deux nouveaux emprunts obligataires d'un montant respectivement de 888 M€ et 508 M€ sont à échéance 2017 et 2018. Leurs taux d'intérêts effectifs respectifs s'élèvent à 5,85 % et 5,25 %.

Le traitement comptable de ces deux opérations a été analysé au regard de la norme IAS 39 portant sur la décomptabilisation d'un passif financier. Après analyse par le Groupe, ces opérations ont été traitées comme un échange de dettes financières en raison du fait que les modifications des termes contractuels n'ont pas été considérées comme substantielles. L'impact de l'échange d'obligations constitue un ajustement de la valeur comptable des emprunts obligataires 2017 et 2018 et est amorti actuariellement sur la durée résiduelle des passifs ainsi modifiés. Ce traitement comptable s'applique également aux primes, frais d'émission non amortis et attachés aux lignes obligataires échangées et tous les coûts supportés au titre de l'échange (commissions, frais, prime d'échange) s'amortiront respectivement jusqu'en 2017 et 2018. De même, l'incidence du déboucement des couvertures attachées aux dettes initiales est amortie sur la durée des nouvelles dettes.

Les deux nouveaux emprunts obligataires contiennent des clauses d'engagement et de défaut habituelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu"), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs ("negative pledge") et défaut croisé. Ils comportent

également une clause de remboursement anticipé en cas de dégradation en « non-investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon consécutive à un changement d'actionnaire majoritaire de Casino, Guichard-Perrachon ainsi qu'une clause de « coupon step-up » augmentant le taux d'intérêt de 125 bp en cas de dégradation en « non-investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon.

▪ Opération de financement à travers Alamea Investments

En mai 2010, le Groupe Casino a levé 300 M€ à travers un emprunt obligataire d'une durée de cinq ans souscrit par Alamea Investments, une société anonyme luxembourgeoise détenue à hauteur de 95 % par une banque et à hauteur de 5 % par le Groupe. Cette société est une entité ad hoc structurée et compte tenu des caractéristiques de la structure ainsi mise en place elle est consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Ainsi, la quote-part de l'obligation qui se trouve être financée par les investisseurs externes constitue une dette hors-groupe, apparaissant en emprunt dans les comptes consolidés à hauteur de 300 M€

12.2 Echancier des passifs financiers

(en millions d'euros)	30 juin 2010	Inférieur à un an	De un à cinq ans	Supérieur à cinq ans
Emprunts obligataires	7 728	132	5 000	2 596
Autres dettes financières	2 918	667	2 108	143
Contrats de crédit bail	111	45	60	6
Instruments financiers dérivés passifs	153	30	123	
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	64	61	3	
Concours bancaires courants	473	473		
Passifs financiers	11 447	1 408	7 294	2 745
Dettes fournisseurs	3 982	3 982		
Autres dettes	3 132	2 893	239	
Total	18 561	8 283	7 533	2 745

Note 13 ■ Passifs et actifs éventuels**▪ Litige avec la famille Baud**

Le Tribunal arbitral, appelé à se prononcer dans le contentieux qui oppose le groupe Casino à la famille Baud, a rendu sa décision le 2 juillet 2009 et a jugé que la révocation des membres de la famille Baud des organes de direction des sociétés Franprix et Leader Price est intervenue pour « juste motif ». Le Tribunal arbitral a ainsi reconnu le bien-fondé de la reprise opérationnelle de Franprix et de Leader Price par le groupe Casino.

Comme prévu par la convention d'actionnaires et suite au calcul du prix définitif par l'expert-arbitre de la participation de la famille Baud (principalement détenue par la société de droit belge, Baudinter), laquelle a exercé son option de vente en date du 28 avril 2008, s'est élevé à 428,6 M€ et a été payé le 12 novembre 2009 par le groupe Casino qui détient depuis lors la totalité du capital des sociétés Franprix et Leader Price. Les intérêts sur ce prix qui ont été versés au cours du semestre sur un compte séquestre, ainsi que les demandes d'indemnités de la famille Baud au titre de prétendus droits à dividende, sont en cours d'examen par le Tribunal arbitral conformément à la sentence du 2 juillet 2009. Ces droits à dividende qui seraient attachés aux actions Franprix et Leader Price au titre des années 2006 à 2008, et que le groupe Casino conteste totalement devant le Tribunal, compte tenu notamment du défaut d'approbation des comptes résultant des fautes et des irrégularités commises par la famille Baud, sont cependant conservés jusqu'à la fin de la procédure en autres dettes courantes pour un montant de 67 M€.

Concernant la société Geimex, propriétaire de la marque Leader Price à l'international, et détenue à 50 % par le groupe Casino et à 50 % par la famille Baud, il est rappelé que, suite aux désaccords entre les deux actionnaires sur l'organisation et le fonctionnement de la société, un administrateur provisoire, nommé par le Tribunal de Commerce de Paris assure la gestion depuis mai 2008. Les comptes de l'exercice 2009 (chiffre d'affaires : 245 M€ résultat net : 8 M€) seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires avant le 31 octobre 2010.

Les litiges qui opposent les deux actionnaires concernent en particulier la cession de Leader Price Polska par Casino en 2006 ainsi que les activités en Suisse de la famille Baud, pour lesquels une instance arbitrale et des plaintes pénales réciproques sont en cours. Le groupe Casino est confiant quant à l'issue de ces procédures.

La société Geimex est consolidée par intégration proportionnelle dans les comptes consolidés du Groupe. Les intérêts du groupe Casino dans la société s'élèvent à 78 M€ dont 62 M€ de goodwill.

▪ Litige Unicentro (Colombie)

Au cours du second semestre de l'exercice 2009, un litige est apparu relatif à l'exploitation d'un actif en Colombie ; un premier jugement a ordonné à notre filiale Exito de restituer cet actif à un tiers. Exito, dont l'appel du jugement de première instance a été rejeté, a saisi le conseil constitutionnel ; ce dernier a suspendu la décision du premier jugement et doit désormais se prononcer sur le recours d'Exito. Le Groupe considère être dans son bon droit ; à ce titre sa demande devrait aboutir et le jugement de première instance devrait être annulé.

▪ Sinistre thaïlandais

Lors des événements du 2ème trimestre 2010 qui se sont déroulés à Bangkok, la filiale Big C Thaïlande a subi des pertes résultant de la destruction totale ou partielle d'un certain nombre d'actifs et de pertes d'exploitation pour une valeur de 10 M€ au 30 juin 2010. Les dommages aux biens, les pertes d'exploitation et les frais sont couverts par une assurance.

Le coût total du sinistre est en cours de chiffrage par les experts des assureurs. L'évaluation du sinistre portant essentiellement sur le coût de reconstruction ou de remplacement des actifs immobilisés et courants ainsi que sur l'indemnisation des pertes d'exploitation, représente un montant estimé actuellement à 36 M€. Compte tenu de la couverture de ces dommages par l'assurance et des niveaux de franchise, l'incidence de ce sinistre sur les comptes consolidés clos le 30 juin 2010 constitue une charge nette de 5 M€ incluant la comptabilisation d'un droit à remboursement des assurances constitutif d'un actif de 10 M€.

Note 14 ■ Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

La société Foncière Euris est contrôlée par Finatis, elle-même détenue par Euris. Au 30 juin 2010, Finatis détient directement et indirectement 91,2 % du capital de Foncière Euris et 92,6 % des droits de vote.

Les relations avec les parties liées sont restées comparables à celles de l'exercice 2009 et aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de la période.

La principale opération du semestre, entre l'ensemble des sociétés consolidées du groupe Foncière Euris et Finatis et ses filiales concerne le versement du dividende de l'exercice 2009 pour 21 M€

Foncière Euris bénéficie du conseil de son actionnaire majoritaire la société Euris, holding animatrice du Groupe, avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Note 15 ■ Evènements postérieurs à la clôture

- **Avenant au contrat de partenariat entre GPA et Casas Bahia**

Le 1er juillet 2010, un avenant au contrat de partenariat a été signé entre GPA et Casas Bahia. Cet avenant révisé certains termes, sans modifier les principes généraux de l'accord signé entre les deux parties en décembre 2009 (voir note 2.2).

- **Accord de partenariat entre Casino et Groupe Crédit Mutuel-CIC**

Le 27 juillet 2010, le Groupe Casino a annoncé la signature d'un partenariat de long terme dans les produits et services financiers en France avec le Groupe Crédit Mutuel-CIC au travers de sa filiale Banque Casino.

Ce partenariat se traduira par la montée au capital du Groupe Crédit Mutuel-CIC dans Banque Casino à hauteur de 50 %. Banque Casino est aujourd'hui détenue à 60 % par Casino et à 40 % par LaSer Cofinoga.

Casino a exercé l'option d'achat dont il dispose sur les titres détenus par LaSer Cofinoga. Ces titres, ainsi que 10 % du capital de Banque Casino détenus aujourd'hui par Casino, seront vendus au Crédit Mutuel. La réalisation de l'opération devrait intervenir dans les prochains 18 mois.

Ce projet est soumis à l'approbation des autorités réglementaires compétentes.

 **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010**

Période du 1er janvier au 30 juin 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Foncière Euris, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.1 qui expose les changements de méthodes comptables relatifs aux nouvelles normes et interprétations que le groupe a appliquées à compter du 1er janvier 2010.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Rémi Savournin

Pierre Bourgeois